

ASOM séance du 4 Juillet 2025

Discours d'Installation de Jean louis Roy en tant que Membre associé par Christine Desouches, Présidente ASOM

Chères Consœurs, chers Confrères,

Monsieur le Président du Club des Présidents honoraires,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Honorables invités,

Madame la Déléguée du Québec aux Affaires francophones et multilatérales,

**Madame la Représentante du Québec au sein de la délégation canadienne à
l'UNESCO,**

Monsieur l'Envoyé Spécial du Canada pour l'Afrique,

Monsieur le Secrétaire général honoraire, cher Jean -Louis Roy,

Au terme de cette séance si dense consacrée, comme l'Académie des Sciences d'Outre-mer s'y emploie dorénavant à rythme régulier, à la Francophonie, chacun s'accordera à reconnaître que votre Installation officielle au sein de notre Compagnie en tant que Membre associé constitue un point d'orgue de cette réflexion d'étape d'envergure, marquée du sceau de la solidarité et de la diversité.

Vous, qui êtes pour nous, nombreux dans cette salle, associé indéfectiblement à la transformation profonde, sous votre mandat, de l'Ensemble politico-linguistique et culturel original qu'est la Francophonie, Alliance-de médiation entre le National et l'International avez- vous écrit- d'un nouveau type, fondée sur une langue et des valeurs communes pour la promotion desquelles vous n'avez cessé d'œuvrer tout au long de votre parcours.

Ce dernier est, certes, impressionnant, voire vertigineux, par sa richesse et son éclectisme, mais balisé par des convictions et des options dont la constance se révèle à qui tente de dépasser votre sens de la réserve et la discrétion qui entoure votre projet personnel, intimement lié à celui de votre pays le Québec, dont l'histoire complexe faite de combats pour sauvegarder et affirmer son identité a toujours appelé à un surcroît d'imagination et de détermination et, paradoxalement, à une ouverture au monde pour cultiver un réseau d'affinités agissantes.

Cher Jean- Louis Roy,

C'est pourquoi, à l'heure où l'Académie s'interroge sur les voies propres à régénérer en profondeur le collège de ses Membres associés, le choix qui s'est porté sur vous pour entrer dans ce cénacle augure positivement de la réalité de cette volonté en marche qui trouvera un écho amplifié avec la Réception, en décembre 2025, de Sa majesté le Roi du Cambodge.

Il illustre aussi les attentes légitimes que nous pouvons nourrir à l'égard des personnalités étrangères qui nous font l'honneur de nous rejoindre pour contribuer à relever ensemble les défis d'un monde contemporain en reconfiguration, personnalités issues, pour la plupart, de pays francophones sis sur les cinq continents et qui, comme l'indique notre Règlement intérieur, « se sont distinguées par des ouvrages, études, travaux et recherches entrant dans le cadre des activités de l'Académie ou qui ont rendu des services éminents au développement culturel, scientifique, économique, technique ou humain des Pays d'outre-mer ».

De ce fait, ce collège constitue pour notre Institution un relai privilégié de savoirs et d'expériences. En ces temps troublés, c'est le gage de regards croisés venus d'ailleurs, de l'au-delà des mers.

Aussi sommes-nous particulièrement heureux d'accueillir, dans le sillage de grands juristes comme Jean -Louis Beaudoin, qui vous ont précédé, un nouveau Confrère, venu du Canada. Le Canada a toujours en effet déployé une diplomatie active en direction des pays du Sud, qui constituent avec l'Outre-mer français le cœur de la mission de notre Académie. Nous mesurons, dans ces pays, l'image positive dont il jouit, son pouvoir d'attraction, et le professionnalisme de ses projets d'aide publique au développement sans négliger son rôle moteur dans la Francophonie, concernant, en particulier, les droits de la personne et la sécurité humaine, la prévention des conflits mais aussi la Francophonie économique, environnementale et technologique dans le cadre d'un multilatéralisme lui-même en quête de rénovation.

Cher Jean Louis Roy,

Tout en me félicitant de concourir, par cette cérémonie, à ce Renouveau de notre mobilisation académique, je ne puis empêcher ma pensée de revenir aux sources de notre Conversation qui se déploie sur plusieurs décennies : Qui aurait pu prédire, en effet, en ce mois de décembre glacial de 1989 où, Délégué général du Québec à Paris, vous veniez venait d'être élu sur le sol canadien Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) avec le soutien des pays africains, que c'est à moi que reviendrait le privilège de circonstancier des vertus que les suffrages de vos Pairs ont déjà saluées ?

Nos premiers échanges, en effet, furent sans aménité dans le climat de tension qui prévalait à cette époque après le choix opéré par la France, pour des raisons essentiellement de solidarité régionale, d’embrasser plutôt la cause du candidat belge en la personne de Roger Dehaybe, ce qui allait, certes influencer sur le sort de l’Organisation, mais aussi, plus modestement, sur celui du dernier directeur de cabinet français de l’ACCT que j’étais alors.

Plus tard, peu à peu, nous apprendrons à travailler ensemble et même à nous apprécier, avec une certaine considération mutuelle acquise autour du sens du travail bien fait, de l’engagement loyal au service de l’Institution, tout comme de la rigueur et du sens de l’innovation que requiert la démarche multilatérale de coopération, singulièrement en Francophonie. Nos idées sur l’avenir de cette dernière, en dépit d’intérêts nationaux parfois contrastés, seront désormais largement convergentes.

Ces retrouvailles prendront de même socle sur notre sens commun de la famille, enfants-je sais combien comptent dans votre vie Elisabeth, Stephen et Bryan-, petits-enfants- et compagnons- et je remercie chaleureusement Ben Marc Diendéré pour sa présence, ici, à vos côtés.

Je veux évoquer, enfin, votre attachement, depuis les récits des missionnaires québécois qui ont bercé votre enfance, au Continent africain que vous n’hésitez pas à parcourir inlassablement dans ses lieux les plus mythiques, telles en Mauritanie, les villes caravanières. Cet itinéraire exceptionnel, humain et culturel sera retracé sobrement dans votre ouvrage « Ma rencontre avec un continent : Écrits sur l’Afrique 1971-2011 », paru à Dakar en 2011, aux éditions Feu de brousse. Quelques années plus tard, vous vous efforcerez, dans l’étude originale produite avec le juriste togolais, Solim Baba Pekele « Bienvenue en Afrique, le chantier du

siècle », de déconstruire le narratif convenu sur l’Afrique, singulièrement par les institutions financières internationales.

Attachement au Continent, à ses filles et à ses fils avec lesquels vous entretenez des liens d’amitié et de grande fidélité, comme avec Amadou Lamine Sall qui vous a fait la surprise d’être présent pour l’Évènement, Ousmane Batoko, ancien Ministre de la culture du Bénin, ou encore notre Confrère Robert Dossou, Membre associé comme vous, à l’hommage- duquel- à l’initiative du Doyen Joël Aivo qui, depuis, a perdu sa liberté et que j’associe à cette cérémonie- vous n’ hésitez pas, en franchissant les océans, à participer en personne à Cotonou, en février 2020, quelques jours avant la fermeture des frontières en raison de la pandémie Covid.

C’est, je crois, à ce sens de la fidélité exigeante aux personnes et aux idées, allié à une volonté sans faille d’aller de l’avant, qu’ont été sensibles tous celles et tous ceux de nos Consoeurs et Confrères que vous avez eu l’occasion tout au moins de croiser. Je pense notamment à Jacques Legendre, Daniel Jouanneau, Robert Dossou, Caroline Gaultier-Kurhan, Yves Marek, Taimour Mostafa-Kamel, mais aussi à vos anciennes collaboratrices, anciens collaborateurs et collègues, devenus pour certains des amis, ainsi qu’à tous ceux de vos proches qui ont répondu présents à votre invitation. Et que je salue.

Universitaire, journaliste, diplomate, comme on vous présente le plus souvent, mais aussi, on l’oublie parfois, acteur du développement et conseil avisé aux entreprises et grands groupes en investissement, tel que vous l’avez notamment pratiqué au sein du Partenariat international, organisme dédié à des activités de coopération entre le Canada et l’Afrique dans le domaine économique et culturel, ou en tant que membre du Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises au sein

d'Exportation et Développement Canada (EDC), vous êtes assurément un homme d'esprit et de culture, un poète, un essayiste, engagé, à la plume alerte, qui peut être acérée. Vos goûts et votre formation vous y invitaient ; Le contexte politique vous y a incité.

Mais vous vous révélez également, tout au long de vos fonctions, un bâtisseur et un réformateur déterminé, soucieux de procéder, sans état d'âme, à la remise en marche des structures qui vous sont confiées, cultivant en outre des facettes moins connues, mais qui éclairent votre action : celle, par exemple, de la dimension sociale et éthique de votre engagement - vous avez été élu membre du Conseil de l'Ordre du Québec ou de militant des libertés, à la tête un temps, dans votre jeunesse, de la Ligue québécoise des droits de l'Homme , ou encore, en 2008, présidant aux destinées du Centre droit et démocratie, responsable de la politique fédérale canadienne en matière de promotion des droits et de la démocratie au plan international. Dans cette même veine, vous créez en 2008 l'Observatoire international des droits de l'Homme au sein de l'Université de Montréal.

Vous êtes québécois, né à Normandin au Lac-Saint-Jean, de l'union de Louis-Nazaire Roy de Saint-Georges et de Rita Morin de Saint-Martin et vous grandissez au sein d'une famille très nombreuse comptant fermiers, universitaires, négociants en bois, mais aussi Hommes politiques, député de l'Union nationale au Québec, et député indépendant à Ottawa.

Après le collège en Nouvelle-Écosse, vous revenez au Québec pour vos études universitaires. Vous êtes titulaire d'une licence en histoire de l'Université Laval, d'une licence en philosophie moderne, d'une maîtrise en philosophie médiévale de l'Université de Montréal et d'un doctorat en histoire de l'Université McGill. Vous

êtes nommé ensuite professeur d'histoire contemporaine et de relations internationales à l'Université McGill, où vous dirigez le Centre d'études canadiennes-françaises. Vous êtes en même temps professeur invité aux universités du Québec à Trois-Rivières et à l'université d'Ottawa. Au cours de cette période, vos travaux portent surtout sur le nationalisme québécois, dont une biographie d'Édouard-Raymond Fabre et deux livres sur la question constitutionnelle : *La marche des Québécois* (1976) et *Le Choix d'un pays* (1978).

En 1980, vous découvrez un nouveau champ de déploiement de vos activités : vous êtes appelé à diriger, dans une situation de crise aussi bien financière que sociale, le quotidien montréalais, *Le Devoir*, le plus important journal politique en langue française au Canada. C'est une institution au Québec, reconnue depuis sa création, en 1910, pour son indépendance et la qualité de ses débats d'idées. Vous le rajeunirez et le moderniserez sans pour autant renoncer à sa première vocation. Sur la question de la souveraineté du Québec, qui sera le grand débat tout au long de vos six années à la tête de ce journal, vous veillez à ce que toutes les opinions trouvent leur place dans ses colonnes. Vous donnez régulièrement la parole aux intellectuels et responsables politiques indépendantistes, sans nécessairement partager leur point de vue. Mais indépendance n'est pas neutralité, comme vous vous plaisez à le rappeler, en dénonçant, par exemple, avec virulence, dans un éditorial fameux, ce que l'on a appelé la « Nuit des longs couteaux », en novembre 1981.

En 1986, le Premier ministre du Québec Robert Bourassa vous nomme Délégué général du Québec à Paris. Ce poste est le « vaisseau amiral » (l'expression est de notre Confrère Daniel Jouanneau -absent aujourd'hui à son grand regret- qui m'a de même instruite de quelques-unes des séquences ci-dessous) du réseau diplomatique québécois et le Général de Gaulle a voulu qu'il ait le statut d'une ambassade. Il est emblématique . Il symbolise les relations privilégiées assumées entre la France et le

Québec et qui avaient conduit le Général à dépasser ses premières réserves à l'encontre du Projet francophone à condition d'y réserver une place pleine et entière à la province du Québec dont il admirait la résilience et l'ardeur. Il traduit aussi une étape majeure dans la lutte menée par le Québec depuis la révolution tranquille des années 1960 pour affirmer la dimension internationale de ses compétences internes. Vous en faites un lieu de rencontre recherché, où se pressent personnel politique et diplomatique, femmes et hommes de culture, artistes et écrivains de renommée, à l'instar de notre ami et regretté Confrère, Membre associé, l'Ambassadeur Henri Lopes.

Votre mission est marquée ainsi tout naturellement par un renforcement des relations franco-québécoises, dans tous les domaines, et d'abord sur le plan politique où votre agenda sera très dense : visite d'État au Canada du président François Mitterrand en mai 1987, avec deux étapes à Gaspé et Québec ; participation, en septembre de la même année, de François Mitterrand et du Premier ministre Jacques Chirac au Sommet de la Francophonie à Québec ; en novembre 1989, visite officielle de Robert Bourassa à Paris à l'invitation de Michel Rocard, dans le cadre des rencontres alternées entre Premiers ministres.

Parallèlement à votre mission franco-québécoise, vous êtes Délégué aux affaires multilatérales francophones du gouvernement du Québec, poste qui vous permet de vous familiariser avec les rouages de la coopération francophone internationale.

A ce titre, quelques jours après votre prise de fonctions, vous participerez en tant que représentant du Québec au premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement des Pays ayant en commun l'usage du français, organisé à Versailles en Février 1986 à l'initiative du Président François Mitterrand qui renouait par là avec la dimension

politique de la Communauté prônée par les Pères fondateurs de la Francophonie en 1966, les Présidents Léopold Sédar Senghor, Hamani Diori, Habib Bourguiba, soutenus remarquablement dans leur démarche par le Roi Sihanouk du Cambodge.

C'est là une première après l'Entente historique signée en ce sens quelques mois plus tôt entre le Canada et le Québec. Vous êtes chargé de donner véritablement corps, à la table de concertation, à ce statut, rare et délicat, de Gouvernement participant reconnu par la Charte de l'ACCT au Québec, puis au Nouveau-Brunswick, ainsi que de vous assurer auprès de vos Pairs de la décision de tenir le prochain sommet à Québec, mission dont vous vous acquittez avec talent. On vous découvre, vous serez chargé par ledit Sommet de Québec de 1987 d'un rapport sur la réforme des Institutions pour tenir compte des changements décisifs intervenus dans la gouvernance de la Francophonie.

A partir de là, tout va très vite et, en 1989, vous êtes élu Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) dont le siège est à Paris. Au cours de vos deux mandats à la tête de cette organisation internationale, ancêtre de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, (AIF) puis de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), vous aurez à préparer et à mettre en œuvre les décisions arrêtées par les Sommets des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones portant sur des sujets très variés; mise en place de TV5; coopération en matière d'énergie, d'environnement, et des technologies de l'information et des communications.

Vous vous attellez en particulier à des Programmes pionniers, devenus iconiques, telle la création, à Abidjan, dès 1990, en partenariat avec le gouvernement de Côte-d'Ivoire, du Marché des Arts et des Spectacles africains (MASA), manifestation

ayant souhaité, parmi les premières, valoriser les expressions et productions des artistes africains et francophones, tout en aidant ces derniers à s'insérer dans des circuits professionnels internationaux. Trente-cinq ans plus tard, au moyen aussi, cette fois, des plate-forme numériques, le MASA demeure un des rendez-vous incontournables de l'art africain contemporain qui, aujourd'hui, connaît un engouement spectaculaire et donne lieu à la création de musées dédiés sur tout le continent, au Maroc, au Bénin, en Afrique du sud, tout en renouvelant l'approche muséale.

Vous comprendrez de même que je m'arrête plus particulièrement sur la conception et la réalisation du Programme « droit au service de la démocratie et du développement », tel que dessiné, en terre africaine, par le Sommet de Dakar de mai 1989, avec l'appui déterminant du Président du pays Hôte, le président Abdou Diouf, sur la base notamment de la Résolution sur les droits fondamentaux de la personne humaine et de la Décision portant coopération juridique et judiciaire et dont je vous proposerai d'assurer la responsabilité sous votre autorité, désormais conjointe avec celle de ce qui deviendra le Conseil permanent de la francophonie.

Vous étiez, autant que je l'étais, déterminé à relever ce pari.

C'est donc pressée par vos injonctions d'établissement rapide d'un calendrier et d'une « Feuille de route », et avec votre accord-audacieux dans le contexte- pour solliciter aux côtés des experts gouvernementaux des experts indépendants, eux-mêmes parmi les principaux acteurs des processus de démocratisation en cours dans les pays d'Afrique subsaharienne et d'Europe orientale et centrale, qu'un Plan d'action fut élaboré, enrichi par le colloque international de Cotonou de Septembre 1991 sur l'Etat de droit au quotidien dans l'espace francophone, puis entériné par le

Sommet de Chaillot de 1991, en tant que désormais matrice des actions de la Communauté francophone au service de la paix et de la démocratie .

C'est à vous, principalement, par ailleurs, que nous devons, avant l'heure de Hanoi et de sa Charte rénovée, les premières initiatives pour affirmer la vocation de la Francophonie à intervenir en tant qu'acteur à part entière sur la scène internationale, vision à laquelle j'adhérerai pleinement.

En créant d'abord, à travers la signature d'accords de partenariat, des représentations extérieures de l'Organisation auprès des Nations unies à New York et à Genève, auprès de l'Union Européenne à Bruxelles, des Bureaux régionaux à Hanoï pour l'Asie du Sud Est et à Libreville pour l'Afrique centrale et australe.

En vous investissant, avec la complicité du Secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali lui-même, en collaboration avec les Instances politiques et en lien avec vos ambassadeurs, dans les concertations entre francophones (représentants gouvernementaux et ceux de la société civile), à l'occasion des Conférences mondiales composant l'agenda des Nations unies : celle de Rio, en 1992, sur l'Environnement, de Vienne, sur les droits de l'Homme, en 1993, de Beijing, sur les femmes, en 1995. Une méthodologie fut rapidement mise au point tendant à faire émerger et reconnaître au sein de ces Instances un Groupe francophone soucieux d'apporter sa contribution consensuelle à la rédaction des textes en cours, telle que saluée à maintes reprises par le Secrétaire général et le Sous- secrétaire général, notre collègue le Professeur Ibrahima Fall.

La fin de votre mandat coïncide avec le terme du nouveau processus de réforme engagé à Maurice, à l'issue duquel, à Hanoï, lors du VII^e Sommet de la

Francophonie, en novembre 1997, Boutros Boutros- Ghali est élu premier Secrétaire général de la Francophonie et investi expressément de missions politiques et des pouvoirs afférents en matière de prévention et de règlement des crises et des conflits, confortés plus tard par la Déclaration de Bamako et de Saint Boniface .

Vous rejoignez alors sans désemparer les Universités de Moncton et de York, ainsi que l'Ecole polytechnique de Montréal. Pendant les années qui suivront, les invitations des universités canadiennes et étrangères, pour des cours ou des conférences, se multiplieront- à Dresde, Yaoundé I, Harvard, ou encore auprès d'institutions culturelles ou scientifiques du Burkina Faso, du Sénégal, de France, de Hongrie, de Roumanie, de Chine - tout comme les doctorats honoris causa. Vous présiderez des institutions canadiennes d'influence : le Centre de la Francophonie des Amériques, implanté à Québec; le Conseil des relations internationales de Montréal, (CORIM); le Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal.

En 2018, vous êtes nommé à la présidence de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Vous y organisez de grands événements, comme la grande exposition sur les bibliothèques du monde, et, ce qui est pour vous la priorité des priorités, vous accompagnez la montée fulgurante du numérique.

Vous êtes l'auteur de nombreux ouvrages d'histoire, d'analyse politique et géopolitique : sur le Québec ; sur l'avenir de la Francophonie et la concurrence des autres langues ; sur l'Afrique et ses défis ; sur l'Europe ; sur le monde et son « basculement » décrit dans un ouvrage passionnant et remarqué : *Bienvenue dans le siècle de la diversité : la nouvelle carte culturelle du monde*. Vous aimez la géographie et la sociologie, vous écrivez aussi sur les grands fleuves mondiaux, sur

Montréal, sur l'Ontario. Et même un roman futuriste et « féministe » publié il y a quatre ans : *Shanghai 2040*. Vos livres ont été traduits en langues anglaise, portugaise, chinoise, espagnole et arabe et publiés au Canada, aux États-Unis, en France, en Belgique, au Brésil, au Liban, au Maroc, au Sénégal, en Espagne et en Chine.

Vous avez été distingué maintes fois par les Autorités de votre pays et par celles de plus d'une vingtaine d'autres, de la Grande Croix du Sud, au Gabon, à la cravate de Commandeur de l'ordre National du Lion, au Sénégal et au Bénin, au grade d'officier de la Légion d'honneur, en France et de l'Ordre national au Burkina-Faso, à la médaille de l'Amitié du Vietnam , mais aussi par l'AIPLF qui vous fera grand officier de l'Ordre de la Pléiade, tout comme la Commission des droits de la personne et droits de la jeunesse du Québec vous décernera le Prix Droits et Libertés 2000, et l'Assemblée nationale du Québec, le 14 mars 2007, l'Ordre des francophones d'Amérique.

.

Cher Confrère,

Après des années d'une certaine insouciance, le combat pour la préservation du français dans les Etats francophones et dans le monde, associé à celle des valeurs consensuelles qu'il porte et de la diversité des cultures, connaît de nouvelles exigences et appelle des formes d'action renouvelées, comme nous en avons été instruits tout au long de la journée.

C'est ce que vous tentez de faire en poursuivant avec une curiosité intacte le décryptage de ces évolutions et en exerçant une veille active pour en dénoncer les dérives ou les dangers et valoriser les initiatives qui fleurissent dans tous les coins

de la planète pour garantir ce pluralisme et cette diversité, au regard en particulier de l'explosion des nouvelles technologies et de l'avènement de l'Intelligence artificielle, tous domaines dans lesquels vous avez posé un regard précurseur.

Les Tribunes libres que vous signez dans de nombreux médias tout comme votre participation active à des forums de réflexion, comme en témoigne votre contribution à la Journée du 7 Juin consacrée en 2024 par l'Académie à la Francophonie en direction du Sommet de Villers-Cotterêts, raisonnent comme autant d'alertes.

Et vous plaidez alors pour une stratégie de la « découvrabilité » sur la toile des contenus en français avec, au préalable, une volonté de production commune entre tous les francophones. Ce fut l'objet de la Conférence ministérielle francophone de la culture qui vient de se dérouler à Québec au mois de mai et dont vous avez appuyé les motifs.

Chères Consoeurs et chers Confrères,

Vous l'aurez compris, c'est une personnalité aux qualités précieuses que nous nous apprêtons à accueillir, avec laquelle nul doute que le dialogue fécond saura soutenir la réalisation de nos missions et de nos ambitions.

Cher Confrère, cher Jean-Louis,

Qu'il s'agisse de la gestion des trésors de notre bibliothèque et de ses archives, question à laquelle vous avez été sensible tout au long de votre vie, vous amenant à

accepter récemment d'être le porte-parole et l'Ambassadeur institutionnel de la Fondation des archives religieuses du Grand Montréal (FAR) ;

Qu'il s'agisse de votre sensibilité propre aux combats du présent, ou encore de votre expérience du journalisme, toutes deux à même de conforter notre souci de faire de l'Académie des Sciences d'Outre-mer un lieu d'échanges et de réflexion reconnu et apprécié, ainsi que nos capacités à mieux communiquer ;

Homme de culture et de compréhension entre les cultures de tous les continents, membre du Haut Conseil de la Francophonie, proche de nombre de personnalités d'Afrique, d'Asie, d'Europe, ou d'Amérique latine, nous comptons sur vous pour participer avec vos collègues au débat majeur que nous entendons engager sur l'avenir du collège des Membres associés ;

Pour nous aider aussi à développer nos activités et nos réseaux, singulièrement en liaison avec celles et ceux de nos membres déjà largement investis dans la coopération universitaire et inter-Académies, ainsi que dans la valorisation des patrimoines matériels et immatériels de l'humanité.

Cher Confrère,

Tout, dans votre personnalité, comme dans votre parcours, prouve que vous avez fait vôtre, depuis longtemps, la belle devise de notre Académie : « Savoir, Comprendre, Respecter, Aimer ». C'est pourquoi nous vous avons élu. C'est pourquoi vous êtes le très bienvenu parmi nous.

